

NATURA 2000

Site de la Vallée et des Coteaux de la Lauze



N°13 - Mars 2019

Visite du Site par les BTSA-GPN de Mirande et rencontre avec l'agricultrice © Adasea32

Éditorial

Les communautés de communes Val de Gers, Astarac Arros en Gascogne et Cœur d'Astarac en Gascogne s'engagent ce printemps dans la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un Parc Naturel Régional en Astarac.

En tant que Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000, je suis attentif à ce projet qui ne concerne pour l'instant que les 5 communes incluses dans le territoire de Val de Gers sur les 13 concernées par Natura 2000.

La biodiversité reconnue à l'échelle Européenne du site Natura 2000 est un atout fort de ce projet qui ne pourra pas se faire sans la consultation de notre Comité. J'invite donc tous ces membres à se mobiliser dans les réflexions à venir.

Jean-Marc ROGER, Maire de LAMAGUERE

**Président du comité de pilotage local
du site Natura 2000**

Bloc-notes

Permanence NATURA 2000 à la Maison MARRE, rue Bourgeoise (rue face à la Mairie de Simorre) ont lieu **le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00.**

Retrouvez les actualités du site natura sur internet

<http://gers.n2000.fr/>

Zoom ENEDIS et Natura 2000

Concilier élagage sous les lignes électriques et biodiversité

En mai 2018 sur le site Natura 2000 des haies ont été broyées au sol lors d'un entretien sous une ligne électrique.

Pourquoi faut-il entretenir la végétation sous les lignes électriques ?

Il s'agit d'assurer la qualité de l'acheminement électrique. Concrètement éviter qu'une branche ou un arbre tombe sur la ligne et « coupe » le courant. Ceci pénalise l'abonné et demande aux techniciens d'intervenir parfois dans des conditions difficiles (tempête ...).

Quelles sont les règles ?

En fonction de la localisation de la ligne et de la date de plantation des arbres, l'entretien incombe soit aux propriétaires, soit à ENEDIS, entreprise de service public en charge du réseau de distribution d'électricité.

C'est le code de l'énergie qui autorise ENEDIS à couper les arbres et les branches.

Les distances varient en fonction du type de ligne (haute tension/basse tension), de leur localisation (en agglomération/ isolée) et du type d'isolateurs. Elles sont fixées par la norme NF C11-201.

Comment ça se passe ?

Des entrepreneurs spécialisés dans l'élagage interviennent pour le compte d'ENEDIS. Un affichage en mairie et une information des propriétaires sont faits en amont.

Dans le site Natura 2000 ?

Suite au broyage de plusieurs haies, une rencontre sur le terrain a eu lieu avec toutes les parties (ENEDIS, entrepreneur, propriétaire, structure animatrice). Elle a permis d'échanger et de prendre en compte à la fois la biodiversité et les différentes réglementations (énergie, agriculture, urbanisme).

Une formation spécifique va suivre au printemps 2019 pour les entrepreneurs intervenant dans le Gers.

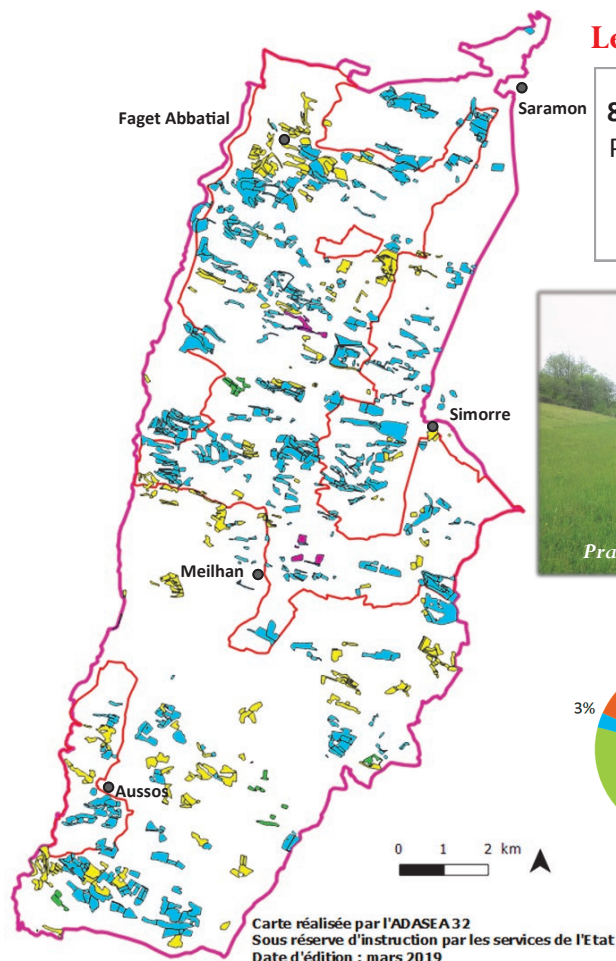
Côté haies, un suivi a été mis en place avec une visite sur le terrain en octobre qui a montré la régénération naturelle de la zone broyée.

Des gestionnaires qui s'engagent

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

83 agriculteurs engagés sur 5 ans.
Près de 2 000 hectares, 95 mares,
47 km de haies et 4,5 km de
fossés sont sous contrats MAEC.

18% de la surface du
site Natura 2000
30% de sa surface
agricole



- MAEC 2015
- MAEC 2016
- MAEC 2017
- MAEC 2018
- Périmètre du site Natura 2000
- Territoire MAEC LAUZ éligible aux MAEC



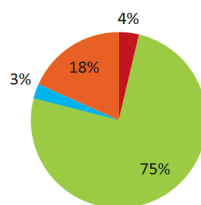
Prairie sous contrat de gestion



Anacamptis
Laxiflora



Conversion terre cultivée en prairie
engagée en 2018



- Conversion de cultures en prairies (74 ha)
- Gestion des milieux secs enherbés (1499 ha)
- Gestion milieux enherbés humides et/ou inondables (54 ha)
- Mesure système herbager (364 ha)

Les contrats forestiers et propriétaires

Pas de nouveau contrat cette année.

1 contrat forestier et 3 contrats propriétaires protégeant
5 mares, 23 ha de milieux enherbés et 2,5 km de haies
toujours en cours.

Les Chartes Natura 2000

En 2018, 2 propriétaires signent une Charte en faveur
des éléments favorables à la biodiversité.

Le fermier utilisateur des terres donne son accord.

5 propriétaires en indivision sur une propriété familiale à
Faget-Abbatial et la commune de Villefranche d'Astarac
s'étaient engagés dans une Charte, toujours en cours.



Bosquet engagé dans une Charte Natura 2000

Qu'est-ce que la Charte Natura 2000?

C'est un guide de bonnes pratiques pour la préservation
des milieux. Tout propriétaire peut engager, pour
5 ans, ses parcelles cadastrales.

**36% des habitats d'intérêt communautaires
sous contrats**

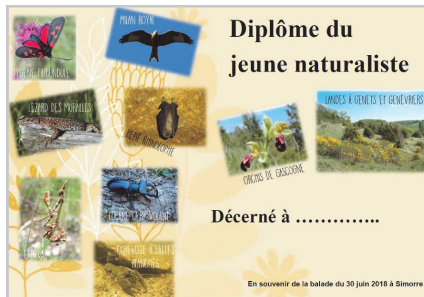
Un soutien financier d'environ 1 400 000 €

Animations pédagogiques et Valorisation

Des animations grand public

Journées Nature d'Ensarnaut « Découvertes au fil du chemin »

Cet événement organisé à Lamaguère chaque année par les propriétaires en partenariat avec des associations gersoises connaît toujours un grand succès. La randonnée de la matinée est ponctuée par des ateliers culturels ou pédagogiques. Elle se clôture par un repas convivial confectionné par des producteurs locaux. Comme chaque année, le CPIE et l'ADASEA ont contribué à l'événement (photos ci-contre).



Festidrole à Simorre, festival pour enfants

L'ADASEA a contribué à ce festival organisé par l'association Asta'Drôle en proposant un jeu de piste le long du sentier des orchidées. Le thème «La Nature fait Sens» était l'occasion de mettre ses sens en éveil pour découvrir les espèces et habitats du Site Natura 2000. Un diplôme a été remis aux enfants en fin de parcours.



Jeux du CPIE sur les traces des mammifères du Gers



Accompagnement par l'ADASEA d'un groupe de randonneurs à la découverte des milieux remarquables

Sentier du Lac des Oiseaux

En collaboration avec l'Office de Tourisme de Val de Gers et l'association de randonnée massylvaine, le CPIE a animé une randonnée nature de 16 km au départ de Sarcos pour les 24 participants.



Animations scolaires

Comme chaque année, le CPIE a travaillé avec les scolaires :

18 élèves de l'école primaire de Simorre et 17 de l'école de Saramon ont bénéficié de deux séances en classe et d'une sortie de terrain sur le thème de la Biodiversité.

Mise à jour de la plaquette de communication

Suite à l'officialisation du nouveau périmètre du site en 2017, la plaquette a été actualisée et rééditée en 200 exemplaires.



Le plan de gestion de l'ENS « Coteaux et Lac de l'Astarac »

Le Conseil Départemental du Gers a missionné ECOTONE en juin 2017 pour réaliser le 1^{er} plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible ainsi qu'une étude sur les aménagements pour l'accueil du public. Un travail qui s'est achevé fin 2018. Le site Natura 2000 est concerné par la berge Est du lac et les coteaux.

4 objectifs à long terme :

- Préserver le patrimoine naturel et paysager du site
- Sensibiliser et développer des projets pédagogiques
- Maintenir et concilier les activités avec la conservation du patrimoine naturel, culturel et paysager
- Prévenir les risques, sécuriser et surveiller les pratiques

L'accent sera mis sur l'amélioration ciblée des connaissances naturalistes, la définition d'une zone de quiétude, l'amélioration de la qualité de l'eau, la réalisation d'une étude de fréquentation, d'outils de sensibilisation, d'une signalétique cohérente, d'aménagements limitant l'accès aux véhicules motorisés...

Vaste programme à venir, à suivre !

Obligations Réelles Environnementales (ORE), Quèsaco?

Un nouveau dispositif foncier de protection de l'environnement est né de la *Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* d'août 2016 : les ORE.

Elles permettent à tout propriétaire d'un bien immobilier de mettre en place, s'il le souhaite, une protection environnementale attachée à ce bien.

Pour cela, il conclut un contrat avec une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement, dans lequel sont définies des obligations ayant pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques.

L'acte est établi par un notaire et s'applique aux propriétaires ultérieurs du bien selon la durée définie dans le contrat, pouvant aller jusqu'à 99 ans!

Article L. 132-3 du code de l'environnement

Le CRPF partenaire de l'animation

Le CRPF Occitanie (Centre Régional de la Propriété Forestière) est une délégation du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), établissement public à caractère administratif au service de tous les propriétaires forestiers privés.

Ses missions, définies dans le code forestier, sont très larges. Elles concourent à orienter et développer une gestion durable des forêts privées, soucieuse de l'impact sur l'environnement et compatible avec une bonne valorisation économique du bois.

Le CRPF accompagne les propriétaires privés dans la réalisation de leurs projets et participe à la promotion et à l'instruction des documents de gestion durable (Plan Simple de Gestion, Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles).

Le CRPF est intervenu avec l'ADASEA dans la réalisation et le suivi d'un contrat forestier Natura 2000.



Perspectives 2019-2020

Contractualisation et Chartes Natura 2000

Agriculteurs, forestiers, propriétaires gestionnaires ou collectivités, contactez l'ADASEA pour bénéficier de contrats et/ou conseils de gestion.

Les Mesures-Agri-environnementales se déclarent jusqu'au 15 mai de l'année de contractualisation.

Journée Nature

« Découvertes au fil du chemin » à Ensarnaut

19 Mai 2019 à Lamaguère Inscription gratuite.

tél: 05 62 65 03 58 ou mel: info@ensarnaut.com

Animations pédagogiques du CPIE

Des classes des écoles de Saramon (mai 2019) et Boulaur (Septembre 2019) en bénéficieront.

Comité de Pilotage annuel du Site N2000

Mars 2020 : bilan annuel et orientations futures de l'animation. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous.



La structuration d'une offre touristique écoresponsable se poursuit !



Vous êtes éleveurs sur le territoire de l'Astarac et souhaitez participer en 2019, [contactez l'ADASEA](#)



Le projet #303 de l'ADASEA "Favoriser l'éco-pâturage" a recueilli 750 votes en ligne !

Du matériel de clôtures sera mis à disposition des collectivités, associations locales ou privés, en lien avec les éleveurs du territoire qui souhaitent développer l'éco-pâturage sur les espaces publics mais aussi sur des zones reconnues d'utilité publique. [Formulaire de demande en ligne](#)

Pour en savoir plus

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande

BP 70161 32003 AUCH CEDEX

a032@adasea.net — 05 62 61 79 50

Site internet: <http://www.adasea32.fr/>

Contact : Aurélie BELVEZE, Laurie VASSELIN

Sensibilisation grand public et scolaires

CPIE du Gers

16 Rue Delort

32300 MIRANDE

contact@cpie32.org — 05 62 66 85 77

Site internet: <http://www.cpie32.org/>

Forêt

CRPF Occitanie

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande

BP 70161 32003 AUCH CEDEX

Contact : Ludovic Champfaily

ludovic.champfaily@cnpf.fr — 05 62 61 79 16

Services de l'État

DDT Direction Départementale des territoires

1 place du Foirail

32009 AUCH CEDEX

Contacts : 05 62 61 46 46

Franck LEBLANC, Viviane MAZUEL

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Division Biodiversité méditerranéenne et continentale

Site de Montpellier

520 Allée Henri II de Montmorency

CS 69007,34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Contact : 04 34 46 66 45

Nathalie LAMANDE

Animation et bulletin
financés par

